

# ettre municipale

P1 / Pièce de théâtre

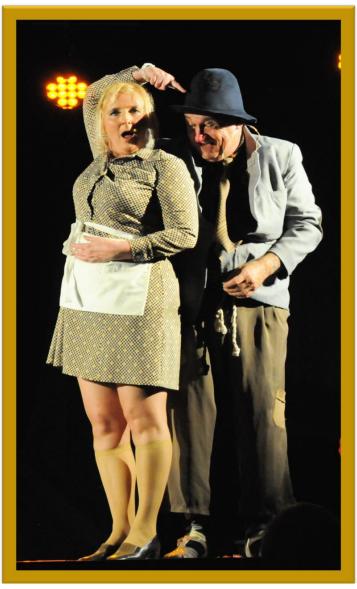
P2 / Conseil Municipal
Informations municipales

P3 / Informations municipales (suite)

P4 / Manifestations

# **DRÔLE DE VIE**

Comédie musicale par Guit'Harmony



Samedi 15 avril 2023 à 21 heures

Salle « La Domitienne »

Entrée : 10 €

# CONSEIL

#### Séance du 27 mars 2023

- Approbation, à l'unanimité, du Compte de Gestion 2022.
- Approbation, à l'unanimité, du Compte Administratif 2022.
- Approbation, à l'unanimité, de l'affectation d'une partie du résultat en investissement (168 294. €).
- Approbation, à la majorité (2 contre), de l'augmentation du taux de la taxe foncière sur le bâti : 46,10 % à 48 %, et à l'unanimité du maintien des taux de la taxe foncière sur le non bâti : 74,54 et de la taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 15,31.
- Approbation, à l'unanimité, du budget primitif 2023 : Equilibre de la section de fonctionnement à 2 111 531 et de la section d'investissement à 1 020 274 €.
- Approbation, à l'unanimité, des subventions versées aux associations :

Amicale des Donneurs de Sang: 270 €; Amis du Bon Vieux Temps: 250 €; Anciens Combattants Vergèze-Codognan: 250 €; APE « Les Petits Loups des Cèdres » : 3 627 € pour l'association et 1 000 € pour la classe de neige; Boule Amicale: 650 €; Carrefour Culturel Codognanais: 2 495 € pour la bibliothèque et 600 € pour l'association; Chasse Saint Hubert: 600 €; Club taurin « Les Enganes » : 1 200 €; Club taurin « La Ficelle » : 450 €; Cod'Artists: 200 €; Codogym: 650 €; Codolien: 150 €; Collectif citoyen d'accueil des migrants Vergèze-Codognan: 300 €; Courir avec Sarah: 200 €; Croix Rouge: 600 €; FNACA: 100 €; Karaté Club: 800 €; Maison des Enfants: 200 €; OGEC La Sarrazine: 1 000 €; S.O.C: 4 000 €; Tennis Club: 750 €; Terre des Enfants: 250 €.

- Approbation, à l'unanimité, de la subvention de 25 000 € au Comité des Fêtes.
- Approbation, à l'unanimité, du vœu de soutien pour l'inscription de la Maison Carrée de Nîmes sur la liste du patrimoine mondial (UNESCO).

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### MODIFICATION DE LA REGLEMENTATION RUE MONTCALM/RUE DE LA VEDIERE A COMPTER DU 15 MAI 2023



Limitation de la vitesse à 30 km/h

# Cérémonie de citoyenneté

La cérémonie de citoyenneté aura lieu le mercredi 12 avril 2023 à 18 heures 30.

Elle s'adresse à chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale.

A cette occasion, Monsieur le Maire remettra à chaque jeune sa carte électorale accompagnée du livret du citoyen. Pour participer merci de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

#### RAMASSAGE DES VEGETAUX ET ENCOMBRANTS – MAI 2023

2 mai : Ramassage des végétaux 9 mai : Ramassage des encombrants



#### REVISION DE L'ARRETE CADRE SECHERESSE DU GARD

Madame la Préfète du Gard procède actuellement à la révision de son arrêté cadre sécheresse pour 2023. Cette révision fait suite à l'évolution réglementaire au niveau national et au niveau du bassin Rhône-Méditerranée. De plus, il prendra en compte les retours d'expériences sur la gestion de la sécheresse depuis 2018.

Une consultation du public est en cours jusqu'au 14 avril 2023.

Le document ainsi que les modalités pour adresser vos observations sont consultables sur le site web de la préfecture à l'adresse suivante :

https://www.gard.gouv.fr/Publications/Consultation-du-Public/PROJET-D-ARRETE-CADRE-DEPARTEMENTAL-SECHERESSE-DE-2023

## C.C.A.S



#### **ACTIVITES AVRIL**

#### Mardi 4, mardi 11et mardi 18

- \* 8h45 : Gym O<sup>2</sup> + Bungy Parcours de santé
- \* 9h00 : Gym sophro Salle « La Domitienne »
- \* 9h45 : Parcours prévention Parcours de santé

#### **Ieudi 13**

- \* 9h30 : Remue-Méninges Maison du Peuple
- \* 13h30 : Chant Maison du Peuple

#### **Ieudi 6**

\* 9h00 : Stage sophrologie – Maison du Peuple

#### <u>Ieudi 20</u>

\* 9h30 : Remue-Méninges JEUX - Maison du Peuple



Mardi 25 Avril après-midi

Balade à la découverte du « Street Art » à Nîmes

Dans les rues des quartiers Gambetta nord et Richelieu, nous vous proposons une balade découverte de 2h des plus belles fresques, œuvres d'art urbain.

Inscription auprès de Géraldine Transport et places limitées. 14h30-16h30 sur place





# MANIFESTATIONS







